

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 décembre 2016

Inauguration de la chaufferie biomasse du réseau de chaleur de Vénissieux

Michèle Picard, maire de Vénissieux, conseillère métropolitaine, Jérôme Aguesse, directeur de Dalkia Centre-Est et Jérôme d'Assigny, directeur régional adjoint de l'Ademe, inaugurent ce vendredi 16 décembre la seconde chaufferie biomasse du réseau de chaleur de Vénissieux. Cette chaufferie biomasse permet d'alimenter le réseau en énergies renouvelables à hauteur de 58 %, d'abandonner le fioul, de réduire de 40 % ses émissions de CO₂ et de baisser la facture de chauffage des abonnés de 16 %.

Démarrée en avril 2016, la construction de la chaufferie bois d'une puissance de 6 MW représente un investissement de 3,4 M€. Avec cette seconde installation biomasse, le réseau de chaleur Vénissieux Énergies utilisera 46 500 tonnes de bois par an en provenance d'un bassin d'approvisionnement de 150 km autour de Vénissieux. Cette nouvelle chaudière bois a été allumée le 5 décembre et fonctionnera à 100 % au 1^{er} janvier 2017.

En 2016, le site de la chaufferie a été marqué par d'autres travaux importants : des moteurs neufs de cogénération gaz en remplacement des anciens ; une nouvelle chaudière gaz ; la modernisation d'équipements comme le remplacement des pompes réseau. Ces travaux ont été terminés dans les délais prévus en respectant les engagements de mise en service des installations.

En parallèle, le réseau de chaleur a également connu une importante modernisation : le passage en basse pression du réseau et des sous-stations ; l'instrumentalisation des équipements pour renforcer la sécurisation, la performance et la traçabilité du réseau. Ces travaux ont été réalisés en 4 mois et l'important travail d'étude en amont a permis à Vénissieux Energies, filiale de Dalkia, de respecter ses engagements. Pour les travaux en sous-stations, 92 % des durées de coupure de fourniture d'eau chaude sanitaire ont été respectées, voire réduites.

Au total, le projet représente un investissement de près de 17 millions d'euros, dont 13 millions d'euros pour la construction de la chaufferie bois et la modernisation du réseau, soutenues par l'Ademe dans le cadre du Fonds Chaleur à hauteur de 1,43 millions d'euros.

Le nouveau contrat signé en 2014, prévoit au 1^{er} janvier 2017, avec la nouvelle configuration de production, une baisse de tarif de 16 % par rapport à l'ancien contrat. En janvier 2015, le dépassement de 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique a d'ores et déjà permis aux abonnés de bénéficier d'un taux de TVA réduit entraînant une première baisse de 10 % des factures.

Fin 2014, la Ville de Vénissieux a renouvelé le contrat de délégation de service public du réseau de chaleur de la commune avec la société Dalkia pour une durée de 20 ans au travers de la société dédiée Vénissieux Énergies.

D'une longueur de 24 km avec 130 sous-stations, le réseau Vénissieux Énergies alimente en chauffage et eau chaude sanitaire 9 600 logements et 42 autres sites, tels que des bâtiments communaux, des bailleurs sociaux, les collèges Elsa-Triolet, Jules-Michelet et Paul-Eluard, le groupe hospitalier mutualiste Les Portes du Sud, le laboratoire Carso...

Pour Michèle Picard, maire de Vénissieux, conseillère métropolitaine, « *réduire les coûts énergétiques pour les Vénissiens, développer l'utilisation d'énergies renouvelables, sortir de la dépendance aux énergies fossiles, et respecter l'environnement : voilà les paris réussis et remplis, des paris aboutis, au nom aussi, de l'intérêt général* ».

Pour Jérôme Aguesse, président de Vénissieux Energies et directeur de Dalkia Centre-Est, « *nous sommes heureux et fiers de la très bonne conduite de l'ensemble de ces travaux dans des délais tendus. Dalkia a tenu ses engagements de mise en service des installations pour répondre aux attentes de la ville et in fine diminuer les dépenses de chauffage des Vénissiens* ».

CONTACTS PRESSE

Ville de Vénissieux : Odile Pichon
04 72 21 45 20

Dalkia : François Fèvre
07 77 98 74 53